



Extrait du registre des délibérations 2026

DELIBERATION Conseil Municipal

Département du Vaucluse
Commune de Jonquerettes

Séance du 24/09/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19
Présents : 15
Nombre de suffrages :
17

Date de la convocation
18/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le VINGT QUATRE SEPTEMBRE à 18h30, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans la salle culturelle, sous la présidence de Dominique ANCEY, Maire

Etaient présents :

Dominique ANCEY, Pascale VERNHES, Laurent CARRE, Marc MUSCAT, Brigitte NEF, Natacha BENALI, Silvère BENALI Valérie DJOUADI, Jean-Marie POUWELS Mary-Jane ROUSSE, Isabelle FENOILLERE, Gaëtan BELLANCA, Bernard MONTOYA, Anne BLANC, Magalie HERNANDEZ

Procuration(s) :

Daniel BELLEGARDE à Dominique ANCEY, Daniel LECUYER à Laurent CARRE

Délibération 52-2026

Excusés : Emilie LEBOUCHER, Xavier ANGLES

Objet Approbation PV du 27
JUILLET 2026

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Brigitte NEF

Vu le CGCT et les articles L.2121-29 et suivants,

Considérant que le Conseil municipal doit approuver le procès-verbal du Conseil municipal en date du 27 JUILLET 2026

Madame le Maire en donne lecture.

Le Conseil municipal, ouï le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

➤ **APPROUVE** le PV du Conseil municipal du 27 JUILLET 2026 ainsi présenté

Le Secrétaire de séance,
Brigitte NEF

Le Maire

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Dominique ANCEY

- certifie exécutoire la présenté délibération
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, ou d'un recours gracieux devant la commune conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte

25/06/2026

MAIRIE DE JONQUERETTES
Numéro interne de l'acte : 52-2026